

Création de contenus rédactionnels et visuels par l’usage responsable de l’intelligence artificielle générative

RS6776 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	324p, 326p
Formacode(s)	31028
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/10/2024
Date d'échéance	01/10/2029

Certificateur(s)

INKREA FORMATIONS · SIRET : 90443623500017

Partenaires habilités

269 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 269 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
0 A 1 FORMATION	94472069700019	Former et organiser l'évaluation
26 ACADEMY	83069794200027	Former et organiser l'évaluation
3S PRO	10298609800014	Former et organiser l'évaluation
ABD FORMATION CONSEIL	88934537700028	Former et organiser l'évaluation
ABIL	83250606700012	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE SAVOIRIA	92500792400028	Former et organiser l'évaluation
ACB & CO	35144743800026	Former et organiser l'évaluation
ACCOMPAGNEMENT FORMATION EN LORRAINE	53755201000036	Former et organiser l'évaluation
ACCOMPAGNEMENT FORMATION EN LORRAINE	53755201000044	Former et organiser l'évaluation
ACTION	91457018900011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 269 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6776-creation-de-contenus-redactionnels-et-visuels-par-l-usage-responsable-de-l-intelligence-artificielle-generative/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

De plus en plus, les outils d'IA Générative s'inscrivent dans les processus internes des entreprises, en particulier du secteur tertiaire. Cependant, la majorité des salariés et des professionnels ne sont pas formés à l'utilisation et l'optimisation de ces outils, qui commencent seulement à entrer dans les parcours scolaires généralistes. Pourtant, face aux défis technologiques futurs et aux évolutions du marché du travail, il est inévitable que les employés soient amenés à manipuler et à maîtriser des outils d'IA Générative. Par conséquent, ils doivent dès aujourd'hui acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de ces outils de façon efficace, garantissant la confidentialité, l'accessibilité, et la conformité réglementaire des contenus rédactionnels et visuels créés, afin d'améliorer l'attractivité de leur profil professionnel et de répondre aux nouvelles exigences d'employabilité du marché.

Cette certification atteste les compétences nécessaires pour utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) Générative de façon efficace, sécurisée, inclusive et réglementaire, dans le but de créer des contenus rédactionnels et visuels et de gagner en productivité. Elle s'adresse aux salariés et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont le métier inclue la production de contenus rédactionnels (courriels, notes de synthèse, rapports, comptes-rendus, articles...) ou visuels (publications réseaux sociaux, images destinées à des rapports, des synthèses, des sites internet...). Elle est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des ressources humaines et du juridique.

Elle permet de savoir :

Définir la stratégie d'implémentation de l'IA Générative sur le poste de travail en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA Générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail ; Utiliser de manière optimale les outils d'IA Générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés au besoin initial, évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel, et inclusifs (accessibles aux personnes en situation de handicap) ; Evaluer et solutionner les problématiques éthiques et réglementaires liées à l'utilisation d'outils d'IA générative afin de créer des contenus respectant les dernières directives de l'IA Act et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir la stratégie d'implémentation de l'IA Générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot), en identifiant les optimisations envisageables, afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative sur le poste de travail.

Rédiger un prompt optimal sur un outil d'IA Générative en utilisant les techniques de Prompt Engineering (requête) afin de générer des contenus rédactionnels et visuels satisfaisants au regard du besoin initial et tenant compte du contexte et de l'objectif de la demande.

Garantir la confidentialité des données professionnelles dans l'utilisation d'outils d'IA Générative, en appliquant rigoureusement les bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des informations dites sensibles, afin de prévenir toute fuite ou violation de la confidentialité.

Produire des contenus inclusifs, en les adaptant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir leur accessibilité.

Utiliser les techniques d'optimisation des contenus générés par les outils d'IA Générative, en enrichissant le contexte de la demande dans les échanges conversationnels et en affinant le prompt initial, afin de produire des contenus adaptés et améliorés selon des critères définis (contrainte, contexte, style, format, handicap).

Appliquer les directives de l'IA Act et du RGPD, par la mise en place d'une veille réglementaire, l'identification des risques au sein des contenus et la mise en œuvre de mesures préventives et correctives ciblées, afin de garantir la conformité éthique et réglementaire des contenus rédactionnels et visuels créés.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'utilisation des outils d'Intelligence Artificielle Générative en Europe est réglementée par l'IA Act. Il s'agit d'un règlement européen sur l'IA (RIA) et représente la première législation générale (ou exhaustive) au monde sur l'intelligence artificielle. Il vise à encadrer le développement, la mise sur le marché et l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle (IA), qui peuvent poser des risques pour la santé, la sécurité ou les droits fondamentaux (source : CNIL). Publié au Journal officiel le 12 juillet 2024, le RIA est entré en vigueur le 1er août 2024.

Les directives de ce règlement européen introduisant un cadre réglementaire et juridique commun pour l'intelligence artificielle au sein de l'Union européenne se doivent d'être maîtrisées, respectées et appliquées dans toute utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle Générative dans un cadre professionnel.

Par ailleurs, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles), entré en application le 25 Mai 2018 et officiellement appelé "Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016", est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données personnelles de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne (UE). Il encadre le traitement des données personnelles pouvant être mises en insécurité dans un contexte numérique. Dans certains cas, l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle Générative peut compromettre la sécurité de ces données personnelles (risque de fuite, de fraude ou de violation). Aussi, la maîtrise et la mise en application stricte des directives du RGPD sont essentielles à toute utilisation des outils d'IA

Générative en tout contexte, et d'autant dans un contexte professionnel.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation, il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel ainsi qu'une familiarité avec l'utilisation d'Internet

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury d'évaluation et de certification est composé au minimum de 3 professionnels du domaine de la certification : Un membre interne à l'organisme de formation à même de juger les capacités (et qui n'est pas le formateur), et au moins 2 membres externes à l'organisme de formation et à notre organisme certificateur, spécialistes du domaine de la certification. Le but étant de permettre l'impartialité, la neutralité, l'objectivité du jury.

Une attention particulière est demandée dans le respect d'une mixité homme-femme dans le jury. Aucun membre du jury ne doit appartenir à l'entreprise d'origine du candidat et aucun lien hiérarchique ou fonctionnel ne doit exister entre le candidat et le jury.

Base légale

Date de décision	01/10/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/10/2029
Date de dernière délivrance possible	01/04/2030

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.inkrea-certifications.fr/formation-certification-intelligence-artificielle-generative-pour-ameliorer-sa-productivite>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6776/>

Où se former

Formations référencées	1 533
Organismes	195
Régions couvertes	19
Prix indicatif	990 € – 6 000 €
Durée	6 – 190 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11 310
Parcours menés à terme	9 106
Taux d'achèvement	81 %
Période	11/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11 619
Montant total engagé	24 537 403 €
Coût moyen par dossier	2 112 €
Durée moyenne	24 h
Période	11/2024 – 08/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	5 %
OPCO	2 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.